

Département
HAUT-RHIN

Arrondissement
ALTkirch

COMMUNE de SPECHBACH

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 02 mars 2026

Nombre des membres
du Conseil municipal
élus :

19

Nombre des membres
qui se trouvent
en fonction :

17

Nombre des membres
qui ont assisté
à la séance :

13

Le Conseil Municipal de la commune de Spechbach, étant assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Paul STOFFEL, Maire.

Etaient présents : 13

BUCHER Nathalie, FONNE Régine, GERVAUD David, GIRARDELLO Dominique, HEIM Maurice, KELLER Yves, LAURENT Magali, MAHY Pierre, MEYER Christine, MULLER Denis, SAUNER Monique, SPROESSER Thomas et STOFFEL Paul.

Etaient absents : 4

Excusés : ANSELM Corinne, BELZUNG Baptiste et LEJEUNE Fanny

Non excusé : FUTSCH Béatrice

Procurations : BELZUNG Baptiste a donné procuration à STOFFEL Paul

Délibération N°2026/02

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Sur proposition du Maire,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement de 2025, **d'un montant de 275 391,18 €**, en section d'investissement du Budget Primitif 2026, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés ».

Pour extrait conforme au registre,
A Spechbach, le 9 mars 2026
Le Maire, Paul STOFFEL

